



Communiqué de presse

Les tarifs mondiaux du pétrole élevés entraînent une majoration des tarifs d'électricité

IQALUIT (Nunavut), le 14 septembre 2005 — Selon le ministre de l'Énergie, Edward Picco, la majoration des tarifs d'électricité proposée par la Société d'énergie du Nunavut (SÉN) restera encore plus faible que celles proposées dans plusieurs autres villes au Canada.

« La SÉN propose une majoration des tarifs d'électricité de 3,98 cents par kilowatt/heure (kWh) dans toutes les communautés du Nunavut qui sera imputable à la clientèle afin de couvrir la hausse des prix du carburant. Cette majoration est faible comparativement à celles proposées dans d'autres régions du Canada. Il permettra à la société d'équilibrer ses bilans financiers et de demeurer un fournisseur d'électricité fiable et sûr. », a indiqué M. Picco.

Le ministre a soumis la proposition de la SÉN au Conseil d'examen des taux des entreprises de service (CETES). Le Conseil présente ses recommandations au ministre qui en informe ensuite la SÉQ.

La majoration a été calculée selon la somme des nouveaux tarifs du carburant et de la réserve de carburant, achetée lors du dernier transport maritime lorsque les tarifs mondiaux du pétrole étaient beaucoup plus bas. Les chiffres seront revus lorsque la réserve sera épuisée puis, ils seront quelque peu réajustés en mars 2006. La SÉQ propose que la première majoration des tarifs en vue de réduire l'impact de la hausse des prix du carburant soit en vigueur du 1^{er} octobre 2005 au 31 mars 2006. Les propriétaires recevront la nouvelle subvention de 1 000 kWh par mois lors de la même période.

Le gouvernement du Nunavut a récemment augmenté les tarifs du carburant de 9.6 cents/litre à cause de la hausse des tarifs mondiaux du pétrole. L'électricité au Nunavut est générée à partir du diesel. La majoration proposée permettra à la SÉN de faire contrepoids à la hausse des prix du diesel et s'inscrit dans la foulée des recommandations proposées en février 2005 par le CETES.

« Le Nunavut a connu la plus faible hausse des tarifs d'électricité au Canada malgré les nouveaux tarifs du carburant. Nous avons été protégés des hausses significatives que les autres juridictions ont connues. Nous nous comparons favorablement. », a mentionné M. Picco.

Le CETES a établi des procédures concernant l'implantation d'un Fonds de stabilisation des tarifs et d'un mécanisme d'ajustement relativement à la hausse ou à la chute des prix du carburant en réponse à la requête en majoration tarifaire générale de la SÉN présentée en février dernier. Le solde du fonds de stabilisation ne peut ainsi être au-dessus ou en deçà de 1 million de dollars. Les prévisions indiquent maintenant que le solde du fonds dépassera ce seuil dans les deux prochains mois. Le mécanisme d'ajustement permet d'offrir un remboursement à la clientèle ou de hausser les tarifs afin de ramener le solde à zéro après des périodes de six mois.

« Le CETES a fixé un cadre financier strict à la SÉN et la majoration proposée y correspond. », a souligné M. Picco.

En acceptant les recommandations sur les tarifs du CETES en février dernier, le gouvernement a annoncé un gel des tarifs d'électricité jusqu'en avril 2006 pour les clients résidentiels qui vivent dans les logements sociaux. « Nous allons tenir notre promesse. », a conclu M. Picco.

—30—

Source:
Laurie-Anne White
Bureau du ministre
(867) 975-5003